

NOTE DE PRÉSENTATION DU PETIT-DÉJEUNER DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le **Petit-déjeuner de l'inclusion numérique** est une rencontre régulière qui contribue à structurer et à mobiliser le réseau des acteurs du projet local d'inclusion numérique. Il se présente comme un **espace ressource** destiné aux intervenants du territoire, actifs dans les domaines de l'action ou de la cohésion sociale, de la participation citoyenne, de l'éducation et du numérique, afin de faciliter leurs interactions et de favoriser l'émergence de nouvelles collaborations.

Ce temps d'**animation territoriale** constitue le **volet opérationnel de la stratégie** partenariale portée par Madame Magali Gladysz-Sebille, conseillère municipale déléguée à la relation citoyenne, à l'école numérique et à la lutte contre la fracture numérique. Depuis 2022, il a accueilli en moyenne de 50 participants à chacune des huit éditions organisées.

L'événement s'articule autour de deux temps : l'un consacré à la **présentation de ressources locales** et l'autre à une **séquence interactive**, en groupes de 10 à 12 personnes, dont le format peut évoluer en fonction des besoins. Il permet ainsi d'aborder des thématiques essentielles pour les associations et les institutions qui agissent quotidiennement auprès des publics éloignés du numérique.

Ces rencontres se déroulent **dans des lieux emblématiques de Roubaix**, avec la volonté de valoriser l'ancrage territorial et de mettre en lumière les richesses de la ville.

Toutes les ressources partagées lors de ces rencontres sont publiées en ligne, dans la rubrique [Médiation](#) de La FABRIQUE. Cette démarche garantit une diffusion large et pérenne des connaissances partagées.

I. Historique

Par la délibération cadre du Conseil municipal du 8 avril 2021 n°D133, la Ville de Roubaix a affirmé sa volonté de déployer une **stratégie en faveur de l'inclusion numérique**, à l'appui d'une **dynamique partenariale structurée et concertée**. Axée sur l'élaboration d'un plan d'actions cohérent et partagé, cette politique se fixe pour objectif de fédérer et de mobiliser les acteurs locaux engagés dans des démarches d'inclusion numérique, en les organisant au sein d'**un réseau apprenant** centré sur la conduite d'un diagnostic préliminaire.

Depuis 2022, cette stratégie d'inclusion numérique a pris forme autour de deux axes complémentaires en termes d'échelle territoriale : un **volet régional, incarné par la SCIC Les Assembleurs, pôle d'inclusion numérique dont la Ville est sociétaire**, et un **volet communal, avec l'organisation trimestrielle du Petit-déjeuner de l'inclusion numérique**, rendez-vous des acteurs associatifs et institutionnels locaux investis dans ce domaine.

D'un point de vue opérationnel, cet événement s'est tenu à 8 reprises, au cours des 30 derniers mois :

- ▶ #1 le 30/09/2022 : RECENSER L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE POUR SE POSITIONNER ET ORIENTER
- ▶ #2 le 03/02/2023 : LA FEMME AU REGARD DU NUMÉRIQUE : DES MÉTIERS AUX USAGES
- ▶ #3 le 06/06/2023 : DES PRIORITÉS ET EXPÉRIMENTATIONS EN MATIÈRE DE PARENTALITÉ ET NUMÉRIQUE
- ▶ #4 le 13/10/2023 : ABORDER LES DÉFIS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE SOUS L'ANGLE DE LA CRÉATIVITÉ

- ▶ #5 le 15/03/2024 : ACCOMPAGNER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU RÉSEAU ASSOCIATIF ROUBAISIEEN
- ▶ #6 le 07/06/2024 : L'INCLUSION NUMÉRIQUE COMME PRIORITÉ TRANSVERSALE POUR L'ACCÈS AUX DROITS
- ▶ #7 le 10/10/2024 : FAIRE UNE TRANSITION NUMÉRIQUE, RESPONSABLE, DURABLE ET INCLUSIVE
- ▶ #8 le 14/03/2025 : NUMÉRIQUE EN SANTÉ : UN ENJEU D'INCLUSION ET DE PROXIMITÉ

Au cours de cette période, le travail de **diagnostic initié de manière collaborative** a permis de jeter **les bases du réseau des acteurs locaux**. L'objectif était de recenser l'ensemble des ressources disponibles afin de les partager avec les intervenants de première ligne, tout en identifiant les éventuelles lacunes, qu'elles concernent la compréhension des besoins ou la disponibilité des moyens.

La finalité de cette démarche est **d'instaurer des parcours d'inclusion numérique** complets qui répondent à l'ensemble des besoins des publics, depuis la sensibilisation initiale jusqu'à un accompagnement renforcé, afin de garantir un accès équitable aux outils et aux services numériques.

Cette approche a été développée en réponse à un contexte paradoxal mis en évidence depuis la crise sanitaire : d'une part, l'accélération de la dématérialisation et, d'autre part, une précarité numérique persistante.

II. Orientation prioritaire de la Politique de la ville

En 2024, cette stratégie s'est appuyée sur la refonte de la **Politique de la ville**, qui met l'accent sur la lutte contre l'isolement et la grande précarité, prolongeant ainsi les orientations initiées en 2023. Elle se déploie désormais autour de **l'axe prioritaire n°6 du Contrat de ville et des solidarités**, centré sur le renforcement des dispositifs de médiation numérique, en adéquation avec les objectifs d'intervention municipaux d'accès aux droits et de médiation, comme avec la démarche transversale coordonnée qui les sous-tend.

Cet axe est spécifiquement dédié à la **lutte contre les exclusions et la pauvreté, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès aux droits**, avec pour objectifs :

- le renforcement de l'offre de médiation numérique ;
- la mise en réseau et la coordination des acteurs ;
- le développement des espaces numériques de proximité parents¹ ;
- le développement de l'offre solidaire² et des ateliers de réparation collective³ ;
- l'éducation à un usage responsable, s'inscrivant dans une perspective de capacitation.

Ainsi le volet communal du Contrat de ville métropolitain accorde une attention particulière aux actions d'inclusion numérique développées **en faveur des usagers en situation d'exclusion et de fragilité numériques**, tout en intégrant les ambitions métropolitaines de transition numérique pour **donner accès à des structures d'inclusion numérique à tous les habitants des quartiers prioritaires**.

A ce titre, le **maintien du Petit-déjeuner de l'inclusion numérique** ainsi que la **création d'un Conseil local du numérique**, constituent les éléments clés du plan d'action opérationnel d'inclusion numérique inclus à la **Stratégie Politique de la ville 2024-2030** adoptée le 27 juin 2024 par le Conseil municipal, par la délibération n° DEL-2024-0135.

1. Suite au premier confinement, la Cité éducative de Roubaix a initié des espaces numériques parents en réponse à la précarité numérique. Neuf projets, co-construits au sein de commissions dédiées, ont été mis en place, couvrant des besoins opérationnels et d'investissement.

2. Emmaüs Connect

3. Repair Café

III. Développement et perspectives

En ce qu'elle permet de porter un regard global sur les enjeux, la **logique participative** qui guide les participants aux ateliers du Petit-déjeuner de l'inclusion numérique se révèle particulièrement propice à la prise de hauteur et **contribue à prendre des décisions éclairées**. Ces moments permettent de clarifier les objectifs, de définir ce que nous souhaitons accomplir et d'exposer les contours de ce qui relève ou non de notre champ d'action.

Lors de l'édition #7, les participants ont ainsi généré une grande variété de remarques et de propositions sur la préfiguration du Conseil local du numérique, en apportant un regard critique particulièrement constructif.

Dans la même dynamique, l'**enquête d'évaluation du Petit-déjeuner de l'inclusion numérique** menée entre le 18 octobre et le 15 novembre 2024 a permis de recueillir **une trentaine de réponses**. Les participants étaient invités à partager leurs souhaits pour définir les priorités d'action futures, tout en portant un regard rétrospectif sur les deux dernières années afin d'évaluer la portée de l'événement et d'ajuster la démarche en conséquence. L'un des objectifs principaux était de définir les thématiques d'études pour 2025. Les résultats ont révélé un **intérêt quasi équivalent** pour deux sujets : le **Numérique en santé** et la **Cybersécurité**.

Au regard des travaux déjà engagés par l'**ARS Hauts-de-France**, le **CCAS** et la **Ville de Roubaix** pour **soutenir et impulser des dynamiques d'inclusion numérique en santé dans les territoires**, nous avons choisi de privilégier la thématique du Numérique en santé, en tant qu'enjeu de proximité et d'inclusion, pour la première rencontre de l'année 2025. La **programmation** des rencontres du Petit-déjeuner de l'inclusion numérique pour le reste de l'année est désormais définie comme suit :

- ▶ # 9 le 13/06/2025 : PRÉVENTION, CYBERSÉCURITÉ ET CULTURE DES MÉDIAS NUMÉRIQUES
- ▶ #10 le 10/10/2025 : FORMATIONS ET MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : LEVIERS D'INSERTION PROFESSIONNELLE